

Communiqué de presse

Berne, le 29 avril 2020

L'usam se félicite du retour à la normale

Avec sa stratégie de sortie de crise «smart restart», l'Union suisse des arts et métiers usam a préconisé un assouplissement des mesures par étapes. Dans ce contexte, l'usam se félicite de la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral de retourner à la normale de manière progressive, avec un agenda clair. L'usam est particulièrement satisfaite du fait que le 11 mai prochain deux secteurs de l'économie fortement touchés par le confinement, à savoir le commerce de détail et la restauration, pourront rouvrir.

Déjà vers Pâques, la plus grande organisation faïtière de l'économie suisse a présenté un programme «smart restart», qui prévoit une réouverture progressive en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique. L'usam est très satisfaite que le Conseil fédéral ait pris en compte ces considérations et les ait intégrées dans ses décisions. Les branches ont pu se préparer aux nouvelles étapes de manière approfondie et ont développé leurs propres plans de protection sous la coordination de l'usam. À partir du 11 mai, les magasins du commerce de détail pourront reprendre leurs activités et générer les chiffres d'affaires dont ils ont un urgent besoin. Dans le même temps, les consommateurs, après des semaines de privation, pourront à nouveau bénéficier d'une large gamme de produits.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Henrique Schneider, directeur adjoint, tél. 031 380 14 14, mobile 079 237 60 82

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.